



Les Archers de Kervignac et le CD56 Tir à l'arc

ont le plaisir de vous convier au

Championnat Départemental

Individuel de tir en salle



Qu'ils organisent samedi 28 et dimanche 29 janvier 2023

Lieux : Complexe sportif de Kervignac, salle N°6 (Adresse : Allée des sports, 56700 Kervignac / coordonnées GPS : X : 47.76667 Y : -3.23333)

<u>Programme :</u>	Ouverture du greffe	Inspection du matériel	Entraînement (30 min sur cible)	Début des tirs	Début des duels
Samedi 28 janvier CL : U11 à U21 BB : U15 à U18 CO : U18 à S3	<i>8h00</i>	<i>8h45</i>	<i>9h00</i>	<i>9h30</i>	<i>13h30</i>
Dimanche 29 janvier CL : S1 à S3 BB : U21 à S3 (Scratch)	<i>8h00</i>	<i>8h45</i>	<i>9h00</i>	<i>9h30</i>	<i>13h30</i>

Duel si la catégorie compte 3 archers ou plus. Possibilité de regroupement de certaines catégories en fonction du nombre d'inscrits.

Résultats et podiums à l'issue de chaque journée, suivi d'un verre de l'amitié.

Catégories et blasons :

Arcs nus :

U18 (U15 et U18)
Scratch (U21 à S3)

Trispot diam. 60cm

Trispot diam. 40cm

Arcs classiques :

U11
U13 et U15
U18 à S3

Blason diam. 80cm

Trispot diam. 60cm

Trispot diam. 40cm

Arc à poulies :

U18 à S3

Blason trispot diam. 40cm

Tenue : tenue conforme au règlement et chaussures de sport obligatoires.

Tarifs :

- **Adultes : 9€** le départ
- **Jeunes : 7€** le départ
- **Restauration :** Boissons et gâteaux. Sandwichs à commander avant 10h30.
- Possibilité de repas : **10€** à payer au bar après passage au greffe
(Buffets froid, fromage, dessert, café)

Le règlement de l'inscription sera accepté par chèque (libellé à l'ordre des Archers de Kervignac), ou par espèce au passage au greffe le jour du concours.

Inscriptions :

Obligatoire sur le lien suivant avant le 23 janvier :

<https://cd56-salle.inscriptarc.fr/>

Vous pouvez consulter le classement, les archers sélectionnables et les archers inscrits sur le site du CD56 via le lien suivant :

<https://cd56-salle.inscriptarc.fr/classement>

Plan d'accès :

